

Bain libre

Lieu : Cité du sport, Complexe aquatique
2495, boul. des Entreprises

Info : 450 961-2001, poste 4000 aux heures d'ouverture,
poste 78111 après les heures d'ouverture ou www.ville.terrebonne.qc.ca

SVP, prévoir le montant exact 

Horaire régulier du 20 février au 15 mai 2017

Bains libres annulés le lundi 27 mars à 20 h 30, le dimanche 16 avril (Pâques), le lundi 22 mai (Fête des Patriotes).
Pour ces dates, consultez l'horaire spécial des journées fériées.

Les bains libres marqués d'un astérisque (*) sont annulés pendant la semaine de relâche scolaire
(consultez alors l'horaire spécial de la semaine de relâche).

L'ouverture de la caisse et des vestiaires a lieu 15 minutes avant le début du bain libre et les vestiaires seront fermés 30 minutes après la fin des activités.

**CASQUE
DE BAIN
OBLIGATOIRE
POUR TOUS.**
En vente au complexe
au coût de 5 \$

CLIENTÈLES	HORAIRES RÉGULIERS		BASSINS OUVERTS
Bains libres pour parents et enfants de 0 à 5 ans	Lundi, mardi et mercredi	10 h – 11 h 55 * <i>Annulés les 17 avril et 22 mai</i>	Bassin récréatif : plage, bateau et zone de baignade. Capacité : 225 baigneurs
Bains libres pour tous Capacité : 400 baigneurs	Mercredi	19 h – 20 h 25	Bassin récréatif : plage, bateau, glissoire, zone de baignade et bassin de 50 m : zone de baignade et 6 couloirs de nage de 25 m
	Vendredi	13 h – 14 h 55 * <i>Annulé le 14 avril</i> <i>(voir horaire journées fériées)</i>	Bassin récréatif : plage, bateau et zone de baignade, bassin de 50 m : zone de baignade, 3 couloirs de nage de 25 m. Capacité : 225 baigneurs
		19 h – 20 h 25 <i>(Voir note du Défi Santé)</i>	Bassin récréatif : plage, bateau, glissoire (19 h à 19 h 45), zone de baignade et bassin de 50 m : zone de baignade, 6 couloirs de nage de 25 m, tremplins (19 h 45 à 20 h 25)
	Samedi et dimanche	13 h - 16 h 25 <i>Annulés les 16 avril et 3 juin</i>	Bassin récréatif : plage, bateau, glissoire (13 h 00 -16 h 00), zone de baignade et bassin de 50 m : zone de baignade, 6 couloirs de nage de 25 m, tremplins (13 h 30 à 16 h 00)
Bains libres pour adolescents et adultes	Mardi et jeudi	15 h – 16 h 55 *	Bassin 50 m : 6 couloirs de nage de 25 m (zone de baignade fermée)
Bains libres pour les adultes (voir aussi horaires bains libres pour tous)	Mardi, mercredi et jeudi	7 h 00 – 8 h 25 (matin seulement)	Bassin de 50 m : zone de baignade et 5 couloirs de nage de 25 m
	Lundi, mardi et mercredi	10 h – 11 h 55 * <i>Annulés les 17 avril et 22 mai</i>	Bassin de 50 m : zone de baignade et 6 couloirs de nage de 25 m
	Lundi au vendredi	12 h – 12 h 55 <i>Maintenus les 14 et 17 avril et le 22 mai</i>	Bassin 50 m : 8 couloirs de nage de 25 m (zone de baignade fermée)
	Mardi et jeudi	13 h – 16 h 55 *	Bassin de 50 m : zone de baignade et 6 couloirs de nage de 25 m
	Lundi au jeudi	20 h 30 – 21 h 25 <i>Annulés les 27 mars, et le 22 mai</i>	Bassin de 50 m : zone de baignade et 6 couloirs de nage de 25 m
Bains libres pour adultes et aînés	Mardi et jeudi	15 h – 15 h 55 *	Bassin récréatif : zone de baignade uniquement

* Annulés pendant la relâche scolaire du 27 février au 3 mars. (Voir horaire spécial pour la semaine de relâche).

Défi Santé
Municipalités & familles

**BAINS LIBRES GRATUITS LES VENDREDIS SOIRS (DE 19 h À 20 h 25)
POUR LES CITOYENS DE TERREBONNE, LES 31 mars, 7 avril,
14 avril, 21 avril, 28 avril et 5 mai.**

ATTENTION !

Votre prochain *Cahier loisir et vie communautaire* aura une toute nouvelle image et un contenu beaucoup plus concis. Rappelez-vous que l'ensemble des informations concernant les cours offerts (matériel requis, âge, horaire et descriptif) se retrouvent sur notre site loisirs.ville.terrebonne.qc.ca. Consultez-le régulièrement !

Bain libre

Lieu : Cité du sport, Complexe aquatique
2495, boul. des Entreprises

Info : 450 961-2001, poste 4000 aux heures d'ouverture,
poste 78111 après les heures d'ouverture ou www.ville.terrebonne.qc.ca

SVP, prévoir le montant exact 

HORAIRE SPÉCIAL - JOURNÉES FÉRIÉES

BAIN LIBRE POUR TOUS		
Vendredi 14 avril	13 h à 15 h 55 (Capacité : 325 baigneurs)	BASSIN RÉCRÉATIF ET BASSIN 50 M OUVERTS Bassin récréatif : plage, bateau, glissoire, zone de baignade BASSIN 50 M : zone de baignade et 6 couloirs de nage de 25 mètres.
	19 h à 20 h 25 (Capacité : 325 baigneurs)	BASSIN RÉCRÉATIF ET BASSIN 50 M OUVERTS Bassin récréatif : plage, bateau, glissoire (de 19 h à 19 h 40), zone de baignade BASSIN 50 M : zone de baignade, Tremplins (de 19 h 45 à 20 h 25) et 6 couloirs de nage de 25 mètres.).
Lundi 17 avril	10 h à 11 h 55 (Capacité : 325 baigneurs)	BASSIN RÉCRÉATIF ET BASSIN 50 M OUVERTS Bassin récréatif : plage, bateau, glissoire, zone de baignade BASSIN 50 M : zone de baignade et 6 couloirs de nage de 25 mètres.
Lundi 22 mai	10 h à 11 h 55 (Capacité : 325 baigneurs)	BASSIN RÉCRÉATIF ET BASSIN 50 M OUVERTS Bassin récréatif : plage, bateau, glissoire, zone de baignade BASSIN 50 M : zone de baignade et 6 couloirs de nage de 25 mètres.
	13 h à 14 h 55 (Capacité : 225 baigneurs)	BASSIN RÉCRÉATIF SEULEMENT Bassin récréatif : plage, bateau, glissoire, zone de baignade

Horaire relâche scolaire - 27 février au 3 mars 2017

BAIN LIBRE POUR TOUS Capacité 400 baigneurs	BASSIN RÉCRÉATIF ET BASSIN 50 M OUVERTS BASSIN RÉCRÉATIF : plage, bateau, glissoire, zone de baignade BASSIN 50 M : zone de baignade, tremplins et 5 couloirs de nage de 25 mètres.	
	Lundi 27 février Mardi 28 février Mercredi 1 ^{er} mars	9 h 30 à 11 h 55
Jeudi 2 mars Vendredi 3 mars	13 h à 15 h 55	Tremplins ouverts de 13 h 30 à 15 h 55

Bain libre

Lieu : Cité du sport, Complexe aquatique
2495, boul. des Entreprises

Renseignements : 450 961-2001, poste 4000

SVP, prévoir le montant exact 

COÛT D'ENTRÉE : Prévoir le montant exact | AUCUN REMBOURSEMENT

Pour les résidents de Terrebonne :

(avec preuve de résidence)

Gratuit	5 ans et moins
2,50 \$	6 à 17 ans et les étudiants âgés de 18 à 24 ans sur présentation d'une carte d'étudiant
4,00 \$	18 à 64 ans
Gratuit	65 ans et plus avec preuve d'âge

Pour les non-résidents :

Gratuit	2 ans et moins
3,75 \$	3 à 17 ans et les étudiants âgés de 18 à 24 ans sur présentation d'une carte d'étudiant
6,00 \$	18 ans et plus

Prenez note que la Ville n'effectue aucun remboursement ou remise en cas de fermeture imprévue.

CARTE AQUAVANTAGES : Ayez-la en main pour profiter d'un accès plus rapide et d'une réduction sur les coûts d'admission.

Résidents :

15 entrées	31,50 \$
30 entrées	52,50 \$

Non-résidents :

15 entrées	47,25 \$
30 entrées	84,00 \$

Gratuit pour les résidents de Terrebonne âgés de 65 ans et plus.

RÈGLEMENTS DE LA PISCINE

Pour avoir du plaisir en toute sécurité, nous demandons à tous les usagers de prendre connaissance des règlements suivants et de les respecter :

- Seuls les baigneurs peuvent accéder aux vestiaires et à la piscine. Les parents et les accompagnateurs qui ne se baignent pas doivent obligatoirement aller dans les gradins.
- Les enfants de 7 ans et moins doivent être accompagnés dans l'eau et surveillés en tout temps par un adulte. Le rapport d'accompagnement est d'un adulte pour 3 enfants de 7 ans et moins.
- Le port du maillot et du casque de bain sont obligatoires.
- Il est obligatoire de prendre une douche avant la baignade.
- Le port d'une couche étanche est obligatoire pour les enfants de 2 ans et moins.
- Les objets gonflables, les masques et tubas ainsi que les jouets personnels ne sont pas permis. Seul le matériel fourni sur place est autorisé lors des baignades.
- Les souliers sont interdits dans la section des douches et sur la promenade de la piscine.
- Les poussettes ainsi que les effets personnels doivent demeurer dans les vestiaires.
- Il est recommandé de laisser vos objets précieux à la maison. L'utilisation d'un cadenas est recommandée.
- L'utilisation des glissoires du bateau est réservée aux enfants seulement. Ils doivent être autonomes et capables de gravir les marches et glisser seuls. Pour les enfants de 7 ans et moins, le parent doit être présent à la réception de la glissoire.
- L'utilisation de la glissoire de 4,3 m est réservée aux personnes de plus de 1,35 m.
- Aucune nourriture ni contenant de verre ne sont acceptés dans l'enceinte de la piscine.
- Par respect pour la vie privée des clients, il est interdit de filmer ou de photographier les baigneurs.
- L'accès à la piscine sera refusé à toute personne présentant des lésions cutanées ainsi qu'à toute personne ayant les facultés affaiblies.
- Les règlements et directives du personnel de la piscine doivent être respectés sous peine d'expulsion.



À VOTRE AGENDA,
3 ET 4 JUIN
PROCHAINS



Surveillez le www.ville.terrebonne.qc.ca